

Tableau 2.1 Les moyens et les outils d'évaluation de l'oral

Moyens	Outils
Évaluation exclusive de l'enseignant	<ul style="list-style-type: none"> • Grille d'évaluation
Observation – <i>Enseignant</i> → <i>Élève(s)</i> – <i>Élève(s)</i> → <i>Élève(s)</i> – <i>Élève</i> → <i>Lui-même</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Grille d'observation
Entrevue – <i>Enseignant</i> → <i>Élève(s)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire • Liste de vérification
Consignation de données	<ul style="list-style-type: none"> • Journal de bord • Portfolio • Dossier ou fiche anecdotique
Autoévaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Grille d'autoévaluation • Questionnaire d'autoévaluation • Journal de bord
Coévaluation – <i>Enseignant</i> → <i>Élève(s)</i> – <i>Élève(s)</i> → <i>Élève(s)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Grille de coévaluation • Grille d'évaluation • Questionnaire de coévaluation
Évaluation par les pairs	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire d'autoévaluation • Grille d'autoévaluation • Grille d'observation • Grille d'évaluation

L'évaluation exclusive de l'enseignant

L'évaluation est « une démarche permettant de porter un jugement, à partir de normes ou de critères établis, sur la valeur d'une situation, d'un processus ou d'un élément donné, en vue de décisions » (MEQ, 2004). Dans ce cas-ci, il s'agit pour l'enseignant seulement de porter un jugement, c'est-à-dire d'évaluer. L'enseignant évalue la présentation orale d'un élève ou d'un groupe d'élèves à partir d'une grille d'évaluation.

L'observation

L'observation est le « fait de colliger des données au regard du comportement ou de la performance d'un élève » ou d'un groupe d'élèves à l'aide d'indicateurs (Legendre, 2005, p. 963). Elle permet de discerner les forces des élèves ainsi que les difficultés qu'ils ont éprouvées. À l'oral, l'observation peut être réalisée de trois façons : l'enseignant peut observer un élève ou un groupe d'élèves, un ou des élèves peuvent observer un ou des élèves, et l'élève peut lui-même s'observer à partir d'un enregistrement vidéo ou audio. L'observation se fait habituellement à l'aide d'une grille d'observation.

L'entrevue

L'entrevue est un moyen permettant de recueillir de l'information, c'est-à-dire un dialogue interactif entre l'enseignant et l'élève dans lequel l'enseignant pose une série de questions à ce dernier pour faire ressortir de l'information, des savoirs ou encore certaines attitudes (Durand et Chouinard, 2006; Lafontaine, 2007; Legendre, 2005). L'entrevue a « un but spécifique: celui d'en arriver à la compréhension d'une certaine réalité, d'un certain phénomène » (Savoie-Zajc, 1997, p. 264). En effet, selon Lafontaine (2007, p. 31), en évaluation de l'oral, « l'entrevue peut être utilisée pour répondre aux besoins de certains élèves éprouvant des difficultés à l'oral ». L'entrevue a pour avantage de faire prendre conscience aux élèves de leurs forces et de leurs faiblesses puisque des questions de réflexion personnelle leur sont posées. Les élèves peuvent ainsi mieux prendre en charge leur communication orale. Quant à l'enseignant, cela lui donne accès à de l'information plus authentique et cela lui permet souvent de comprendre certaines réalités qu'il n'aurait pu saisir autrement (Durand et Chouinard, 2006). L'entrevue peut également être utilisée lors de la remise de notes formatives et sommatives. Les outils habituellement utilisés pour faire une entrevue sont le questionnaire et la liste de vérification.

La consignation de données

La consignation de données est l'action d'enregistrer des jugements, des décisions, des observations, des réflexions, etc., et elle peut être aussi l'action de colliger des documents (Legendre, 2005). Cette consignation de données peut être faite par l'enseignant pour lui-même, en consignant des données sur sa propre pratique d'enseignement et d'évaluation de l'oral, comme elle peut aussi être faite par l'enseignant pour les élèves, en consignant des données sur ces derniers. On procède habituellement en utilisant un journal de bord ou encore un dossier, ou fiche anecdotique. La consignation de données peut également être réalisée par les élèves qui utilisent un journal de bord pour noter leurs réflexions et les apprentissages réalisés, ou encore un portfolio leur permettant de colliger les différents travaux effectués ou les notes de cours.

L'autoévaluation

Selon Lafortune et Dubé (2004, p. 48), « l'autoévaluation est une appréciation ou une réflexion critique sur la valeur de ses idées, de ses travaux, de ses apprentissages ou du développement de ses compétences [et] elle contribue ainsi aux habiletés métacognitives ». Selon ces mêmes auteures, un élève qui est en mesure de s'autoévaluer est beaucoup plus susceptible d'accepter une démarche de coévaluation et d'évaluation par les pairs. L'autoévaluation est donc à la base de la coévaluation et de l'évaluation par les pairs. L'autoévaluation a plusieurs impacts positifs pour l'élève. Elle lui permet entre autres d'être conscient de ses apprentissages. De plus, il s'agit d'un moment privilégié d'appropriation du savoir par l'élève. En effet, « l'autoévaluation vise ultimement le développement de l'autonomie de l'élève à travers une prise de conscience graduelle de ses processus cognitifs, la surveillance de leur exécution et le développement de stratégies d'autorégulation » (Laveault, 1999, p. 58). L'autoévaluation vise également à responsabiliser les élèves et à les préparer à une éventuelle rétroaction (Scallon, 1999). Si un élève a de la difficulté à s'autoévaluer, il sera difficile pour lui d'entendre et d'accepter ce qu'un élève ou